

12 > 24 nov 2013

Mode d'×emploi

UN FESTIVAL DES IDÉES

Dimanche 24 novembre

Hôtel de Région | Lyon

×

En débats

11h

Interroger l'autisme

17h

L'incertitude : une autre manière
de savoir ?

14h30

L'héroïsme : une valeur d'aujourd'hui ?

20h

Discrimination positive, égalité
et justice sociale



Interroger l'autisme

Dimanche 24 novembre | 11h
Hôtel de Région | Lyon

Avec :
Caroline Eliacheff France
Angela Sirigu France

Rencontre animée par :
Mathieu Vidard
Producteur à France Inter

Avec :



Caroline Eliacheff (France) est psychanalyste et pédopsychiatre. Elle intervient toutes les semaines dans Les Matins France culture.

> *Puis-je vous appeler Sigmund ?* (Albin Michel, 2010)



Angela Sirigu (Italie) neuroscientifique, spécialiste de neuropsychologie, est directrice de recherche au CNRS. Ses recherches portent sur les troubles du mouvements, la plasticité motrice, la contribution des facteurs cognitifs, sociaux et émotionnels dans la prise de décision et le rôle du cortex frontal dans la régulation du choix de comportements. Le centre de neurosciences qu'elle dirige travaille sur l'ocytocine, hormone ayant un effet thérapeutique potentiel sur les déficiences sociales dans l'autisme.

> *Neuroscience and the Economics of Decision Making* (Routledge, 2012)

Animé par :



Mathieu Vidard (France) est entré à France Inter en 2001, où il présente depuis 2006 l'émission scientifique «La Tête au carré».

> *L'Abécédaire scientifique pour les curieux* (France Inter / Sciences Humaines), 2 tomes (2008, 2009)

Les élèves du lycée Chevreul Lestonnac (Lyon)
se sont eux aussi penchés sur le thème de la rencontre.

Retrouvez leurs recherches et leur édito sur le blog www.villavoice.fr

✕ Caroline Eliacheff *Interroger l'autisme*

Venir parler d'autisme en tant que psychanalyste et pédopsychiatre n'est pas la position la plus confortable qui soit. Je ne viens donc ni pour « défendre » la psychanalyse, ni pour subir les attaques de ceux qui la contestent. L'éducatif et le soin ne s'opposent pas mais se complètent. Leurs finalités sont différentes et chacun a sa place à différents moments de la prise en charge. C'est ce qui se pratique aujourd'hui...quand c'est matériellement possible ce qui est loin d'être toujours le cas.

L'histoire de la découverte ou plutôt de la description de l'autisme par Léo Kanner en 1943 marque les débuts de la pédopsychiatrie. Exactement à la même époque, un médecin viennois Hans Asperger décrit le syndrome qui porte son nom mais ne connaîtra qu'une renommée tardive. Mais il est intéressant de noter la simultanéité de ces deux découvertes. Cela explique aussi pourquoi l'autisme a longtemps concerné uniquement les pédopsychiatres qui eux-mêmes ont été pratiquement tous influencés par la psychanalyse. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont hermétiques aux autres champs de la science, bien au contraire.

Je ne suis pas pour autant une « spécialiste » de l'autisme. Ayant dirigé pendant plus de vingt ans un CMP en banlieue parisienne, j'ai rencontré, diagnostiqué, suivi nombre d'enfants autistes et leur famille. M'occupant également d'enfants de la naissance à trois ans placés en pouponnière, les difficultés et les écueils du diagnostic précoce ne m'ont pas échappé. J'ai suivi de près l'intégration de ces enfants à l'école publique, les difficultés qu'ils peuvent y rencontrer, les avantages qu'ils y trouvent.

J'ai évidemment suivi les travaux scientifiques publiés sur ce sujet et les conséquences qu'ils ont eu (ou pas...) dans la pratique car il y a encore un immense écart entre ce que nous apprennent les généticiens et les neuroscientifiques et leurs applications pratiques. Je suis intéressée au plus haut point par les connaissances d'Angela Sirigu et par l'articulation entre les neurosciences et la pratique de la pédopsychiatrie.

Depuis quelques années, l'ocytocine est l'objet d'étude des chercheurs en neurosciences ainsi que des psychiatres car il a été montré que cette hormone possède un potentiel thérapeutique dans la pathologie de l'autisme. De nombreuses études ont montré que cette hormone a des effets positifs sur la sociabilité de sujets sains. Un des premiers effets de l'ocytocine mis en évidence a été sa capacité à réduire le stress et l'anxiété, et plus précisément l'anxiété sociale. S'il était connu que cette hormone interagit avec des régions impliquées dans la sécrétion du cortisol (hormone du stress), ce n'est que récemment qu'un certain nombre d'études ont démontré son action bénéfique pour le comportement social humain. En effet, l'ocytocine module des comportements complexes, par exemple en augmentant la confiance des gens envers les autres, en améliorant la capacité d'un individu à reconnaître les émotions des autres ou encore en augmentant le degré d'extraversion d'une personne. L'ocytocine semble également jouer un rôle dans l'apprentissage et la mémoire sociale.

Puisque une partie des déficits des patients autistes touchent à la sphère sociale, il est pertinent de se demander si ce neuromodulateur pourra avoir une action bénéfique sur le comportement social de ces patients. Plusieurs preuves étayaient cette hypothèse. Nous savons par exemple que les patients autistes ont des concentrations d'ocytocine dans le sang plus faibles que celles de sujets contrôles. Aussi des mutations des gènes du système ocytocinergique, qui altèreraient l'activité de l'amygdale, une région impliquée dans le traitement des émotions et dans le comportement social, seraient associées à l'autisme. L'ensemble de ces faits nous a donc amené à étudier sur les effets de l'ocytocine chez des patients souffrant d'autisme.

Ainsi nous avons fait l'hypothèse que le système ocytocinergique est altéré chez les patients autistes, et notre équipe a montré que son administration par spray intra nasal restaure une partie du déficit social de ces patients en favorisant le contact oculaire lors de l'interaction sociale ainsi que son apprentissage.

Les mécanismes qui sous-tendent l'action ocytocinergique dans le cerveau humain commencent à être compris même si de nombreuses questions restent en suspens.

Notre étude a clairement montré qu'à court terme (l'ocytocine a une durée d'action de 90 minutes environ), l'ocytocine a des effets bénéfiques sur le comportement social des patients atteints d'autisme.

Ces résultats prometteurs ont donné lieu à des études dans lesquelles les chercheurs ont testé les effets de l'ocytocine à moyen et long terme. Dans une étude, les chercheurs ont montré qu'en administrant de l'ocytocine quotidiennement pendant cinq jours il n'y a pas d'effets sur le comportement d'enfants autistes. À l'inverse, trois autres études administrant l'ocytocine

tous les jours pendant un mois ont observé une amélioration des capacités sociales de patients atteints d'autisme de tout niveau (33 enfants et 16 adultes au total). Un point important est qu'aucune de ces études n'a mis en évidence un effet négatif de l'administration d'ocytocine avec l'essai le plus long sur une durée de 6 mois.

Suite aux résultats de notre équipe, une psychiatre américaine, après avoir obtenu un financement considérable (\$12,000,000) de la part de l'Institut National de la Santé (NIH), vient de lancer un essai à large échelle où il est ainsi prévu que 300 enfants atteints d'autisme reçoivent quotidiennement pendant deux ans de l'ocytocine ou un placebo par voie intra nasale, et passent une batterie de tests comportementaux et physiologiques afin de déterminer avec précision les effets de l'ocytocine sur le long terme. La principale réserve étant qu'après plusieurs années de traitement se produise un dérèglement endocrinien, et donc comportemental. Sur ce point, les résultats d'expériences menés sur différents modèles de rongeurs sont contrastés, montrant parfois une altération d'un comportement social stéréotypé, mais toutes montrent une diminution de l'anxiété et une augmentation du contact social envers des individus étrangers.

Enfin, il est intéressant de remarquer que des améliorations dans la sphère de la communication et de l'affect m'ont été rapportées par les parents qui ont pris la décision de demander à leur médecin la prescription d'un traitement ocytocinergique pour leur enfant. Par exemple, cette mère qui dit *« J'ai remarqué une grosse différence dans la fluidité de sa parole. Il a toujours été capable de parler, mais c'était un combat pour lui. Avec l'ocytocine, cette difficulté a disparu »*.

Je suggère qu'il est temps que notre gouvernement aussi fasse des efforts pour encourager de manière spécifique la recherche dans ce domaine avec des financements de grande envergure — et pas le saupoudrage qui ne fait que disperser les efforts des scientifiques.

×

L'héroïsme : une valeur d'aujourd'hui ?

Dimanche 24 novembre | 14h30
Hôtel de Région | Lyon

Avec :

Vincent Azoulay France
Susan Neiman États-Unis
Rémy Ourdan France

Rencontre animée par :
Olivier Pascal-Moussellard
Journaliste à *Télérama*

Avec :



Vincent Azoulay (France), maître de conférences en histoire grecque à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et membre de l'Institut Universitaire de France, est spécialiste de la vie politique et intellectuelle de

l'Athènes classique.

> *Périclès - La Démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme* (Armand Colin, 2010)



Susan Neiman (États-Unis), philosophe, est directrice du Forum Einstein à Berlin, un thinktank international et pluridisciplinaire. Ancienne élève du philosophe John Rawls, elle a enseigné la philosophie à Yale et à

l'Université de Tel Aviv.

> *Moral Clarity: A Guide for Grown-Up Idealists* (New York: Harcourt, 2008) [*Clarté morale : un guide pour les adultes idéalistes / non traduit*]



Rémy Ourdan (France), Journaliste au *Monde* depuis 1994, a couvert le siège de Sarajevo durant quatre ans (1992-1996). Lauréat du Prix Bayeux des correspondants de guerre (2000), il a fait partie des

journalistes qui ont recueilli et analysé les documents fournis par Wikileaks à cinq grands quotidiens internationaux.

> *Après-guerre(s). Années 90, chaos et fragiles espoirs* (Éditions Autrement, 2001)

Animé par :



Olivier Pascal-Moussellard (France), journaliste, dirige le service Idées de *Télérama*.

✕ Vincent Azoulay *L'héroïsme*

Les historiens sont souvent convoqués en tant que spécialistes ès origines et généalogies. Parce que l'héroïsme dérive d'un terme grec ancien, le spécialiste de l'Antiquité semble tout indiqué pour marquer les filiations entre conceptions anciennes et modernes, quitte à souligner les écarts et à mettre en évidence les anachronismes les plus flagrants. J'aimerais cependant sortir de ce partage des tâches quelque peu infantilisant — dans lequel l'historien apparaît comme le gardien tatillon d'une sorte de « paradis conceptuel originel » — en essayant plutôt de montrer comment le monde grec fut le lieu où s'élabora une définition ambivalente de l'héroïsme, qui fait écho avec les débats contemporains sur le sujet.

Tout commence avec l'épopée : dans l'*Illiade*, le poète qualifie de « héros » tout combattant de la guerre de Troie, quel que soit leur camp. Dans ce cadre, l'héroïsme peut se définir comme le choix délibéré de s'exposer à la mort. Ainsi Achille, « le meilleur des Achéens », choisit-il volontairement de mourir jeune et glorieux, plutôt que vieux et obscur. Car si l'héroïsme consiste à mettre sa vie dans la balance, c'est pour gagner en échange une gloire impérissable. La mort héroïque — la « belle mort » — fait en effet accéder le guerrier disparu à l'état de gloire (*kleos*). C'est là, du reste, qu'intervient le poète : le chant épique n'a pas d'autre objet que d'évoquer les hauts faits glorieux (*klea andrôn*) accomplis par les hommes d'antan et d'en perpétuer le souvenir. L'héroïsme permet donc de devenir sujet de chant et digne d'être chanté (*oidimos*) et, partant, d'échapper à l'anonymat, à l'oubli, à l'effacement — à la mort donc — par la mort même (Vernant).

Mais cette définition épique de l'héroïsme est contestée à l'intérieur même du monde grec — et ce, dès l'*Odyssée*, composée peu après l'*Illiade*. La scène est célèbre : descendu aux Enfers, Ulysse aborde les rives de l'Hadès pour rencontrer le devin Tirésias. Il y rencontre l'ombre d'Achille mort, n'ayant désormais plus d'oreilles pour entendre les chants célébrer ses exploits héroïques. Recouvrant brièvement son identité à la faveur d'un sacrifice, le héros se lamente sur son sort : « Oh ! ne me farde pas la mort, mon noble Ulysse ! J'aimerais mieux, valet de bœufs, vivre en esclave chez un pauvre fermier, qui n'aurait pas grand-chère, que de régner sur ces morts, sur tout ce peuple éteint ! » (*Illiade*, XI, 489-492). Le discours d'Achille dans l'Hadès ébranle donc les fondements même de la culture héroïque : à écouter le défunt, l'héroïsme ne serait que l'un de ces « mots trombones » — à la fois ronflant et sonnante creux — dont parlait Paul Valéry. Vanité de l'héroïsme guerrier : ce constat sera encore radicalisé par les écrivains des Lumières, Voltaire en tête, reprochant à Achille de n'avoir été qu'un égorgéur patenté, un « furieux » digne de notre haine...

Tantôt admirable, tantôt condamnable : cette ambivalence de l'héroïsme se retrouve dans la trajectoire de nombreux héros évoluant sur la scène théâtrale athénienne. Si leur bravoure ne fait aucun doute, leurs actions glorieuses ne représentent qu'un moment dans un parcours marqué par l'excès et la démesure (*hubris*), en bien comme en mal – que l'on pense à Œdipe, sauveur de Thèbes et, dans le même temps, inceste et parricide, ou encore à Héraclès,

terrassant monstres et brigands par dizaines, mais tuant aussi sa femme et ses enfants dans un accès de folie déclenché par Héra... En définitive, il semble qu'aux yeux des Grecs, il existe un coût de l'héroïsme, à la fois pour le héros lui-même (qui paye toujours le prix de ses exploits hors normes) et pour sa communauté (qui doit s'efforcer de canaliser sa démesure subversive).

De fait, loin d'être une vertu en soi, l'héroïsme risque toujours de mettre en danger la cohésion du groupe dans lequel il se déploie, puisqu'il implique de sortir du rang là où les Grecs de l'époque classique privilégient la solidarité, l'homogénéité, voire l'interchangeabilité entre les citoyens-soldats. Pour être acceptable, l'héroïsme doit donc offrir un visage collectif, comme l'illustre le cas des trois cent Spartiates, morts ensemble aux Thermopyles, en 480 av. J.-C., pour retarder l'avancée de l'armée perse en Grèce continentale. Hérodote évoque à ce propos l'étrange destin d'Aristodamos, seul survivant de tout le bataillon lacédémonien, épargné en raison d'une maladie qui l'avait tenu éloigné du champ de bataille. Considéré comme le dernier des lâches par ses concitoyens, il fait preuve, un an plus tard, d'une bravoure extraordinaire lors de la bataille de Platées, « *quittant son rang comme un furieux* » (Hérodote) pour se jeter sur l'armée ennemie. Malgré ce trépas héroïque, les Spartiates refusent de le considérer comme un brave (*aristos*), lui reprochant d'avoir recherché la mort et l'anéantissement volontaire, au lieu de tenir son rang parmi ses compagnons. D'une certaine façon, aux yeux des Grecs, l'héroïsme inconsidéré paraît tout aussi répréhensible que la lâcheté, parce qu'il déroge aux règles de la discipline collective.

Pour ne pas passer pour de la simple démente, l'héroïsme doit ainsi rentrer dans un cadre socialement reconnu, sanctionné par des discours, voire des honneurs officiels — telle l'*aristeia*, le « prix de la valeur » remis au plus valeureux des combattants, après la bataille. On pourrait même aller plus loin : la célébration de l'héroïsme individuel n'est véritablement acceptable qu'une fois le héros passé de vie à trépas. Sans doute n'est-ce pas un hasard si, en Grèce, le terme « héros » renvoie spécifiquement à un *homme mort*, vénéré sur sa tombe ou dans un enclos consacré. C'est seulement *post mortem* que l'héroïsme devient en quelque sorte inoffensif — le guerrier héroïque ne pouvant plus désormais se prévaloir de la gloire recueillie sur le champ de bataille pour prendre l'ascendant dans la communauté, voire se transformer en tyran, figure honnie entre toutes.

Ainsi s'esquisse une configuration de l'héroïsme toute en contradictions — entre vie longue et brève, gloire et anonymat, bravoure et lâcheté, démesure individuelle et sacrifice pour la collectivité — dont les principales lignes de force travaillent encore les sociétés démocratiques contemporaines.

✕ Susan Neiman

Héroïsme

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Clara Royer

On me demande souvent s'il ne faudrait pas plutôt utiliser l'expression « *role model* »¹ que le terme « héros », souvent problématique. Je ne le peux pas. Car *role model* est une partie du problème. Il s'agit une expression stérile, inventée par des sociologues en 1957, qui ne dit tout simplement pas la même chose que le mot héros : le héros inspire, stimule, éclaire et enflamme les gens de tous âges, ceux qui ont besoin d'entendre qu'ils ne sont pas obligés de se résigner à la vie qu'on leur a donné. Le mot « Held » horripile l'Allemagne, mais elle est loin d'être la seule : lors d'un débat à la BBC, alors que je prononçais le mot héros, je me suis fait attaquer par une femme qui refusait un terme si obsolète — sous prétexte que « Hitler et Staline ont été des héros ».

Il est fascinant que tous ceux qui avancent cet argument croient qu'ils sont les premiers. Mais c'est ainsi : si on commence à réfléchir aux héros, il faut penser aux faux héros, aux héros factices, aux héros mal avisés et à toute une série d'autres choses. C'est exactement comme lorsqu'on dit : « le terroriste des uns est le combattant de la liberté des autres. » Le fait que Hitler et Staline ont été, voire restent aux yeux de beaucoup, des héros, constitue un point de départ pour la réflexion — mais non son terme.

Ce n'est pas un hasard si c'est en 1957 que l'expression *role model* a été inventée pour remplacer le mot héros, car la première moitié du XXe siècle n'a cessé de s'en prendre à l'idée même d'héroïsme. Le courage d'autrefois, qui s'illustrait l'arme à la main, a d'abord été sapé par l'évolution de l'art de la guerre : difficile de considérer les tranchées glaciales et nauséabondes avec le même enthousiasme que les combats à l'épée. Quelques décennies plus tard, tout exploit militaire s'est fait remettre en question à l'aulne des atrocités commises par les soldats qui massacraient des populations civiles au nom d'idéaux que nous avons depuis en horreur. De récentes découvertes psychologiques ont dévoilé des motifs grossiers, souvent infantiles, derrière ces actions autrefois jugées nobles. Ce qui nous a donné l'illusion de cette familiarité propre aux valets pour qui, comme le dit l'adage, personne n'est un héros. Sans oublier le soupçon que les héros sont finalement assez peu démocratiques, tout ceci s'est ligué pour en discréditer le terme.

Vu de l'autre bout de la lorgnette, en effet, n'importe quel héros peut être démasqué. L'adage « il n'y a point de héros pour son valet de chambre » était déjà proverbial au XVIIe siècle. Hegel s'était posé la question : « Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre ; mais non pas parce que le héros n'est pas un héros, mais parce que le valet de chambre est un valet de chambre ». Le valet a une vision du monde fruste et grossière, et il fera tout en son pouvoir pour la corroborer. Les gens mesquins et dénués de générosité voient la mesquinerie et la parcimonie partout ; les âmes généreuses, elles, recherchent leurs semblables.

Certes, les prétentions à l'héroïsme et les compétitions qu'elles engendrent ont

¹ Entendu ici au sens d'« exemple », bon ou mauvais, du « rôle » joué par une personne auprès d'une autre.

souvent été exploitées pour maquiller des actes qui n'avaient rien d'honorable. Ce qui m'intéresse toutefois n'est pas la véracité de ces prétentions, mais leur forme. Qu'on songe aux débats actuels, où la victimologie est monnaie courante : des individus et des groupes rivalisent pour être reconnus non pas sur la base de leurs actions, mais de leur souffrance. Le cas limite d'une telle compétition est sans doute le cas d'un certain Benjamin Wilkomirski, un écrivain suisse, qui s'était fabriqué une enfance en camp de concentration. Il a depuis été démasqué. Mais bien qu'elle soit devenue paradigmatique, la Shoah n'était pas destinée à devenir l'avant-garde de cette tendance à comparer et à hiérarchiser les souffrances. Pendant deux décennies après la Deuxième Guerre Mondiale, les survivants de la Shoah étaient traités comme des parias : s'il y avait des victimes qui réclamaient une attention, c'étaient celles du colonialisme. Franz Fanon a précédé Elie Wiesel. C'est relativement tard que l'accent a été mis sur la Shoah par les juifs en Israël et ailleurs — ce fut rarement le cas avant les années 1970. La Shoah est alors devenue le non plus ultra identitaire à l'ère des politiques identitaires — alors que s'accroît la compétition entre les peuples désireux de prouver qu'ils sont des victimes tout aussi misérables que les autres. Cette compétition peut presque relever de l'hystérie en Europe centrale et orientale, où les nations qui ont souffert du stalinisme exigent que leurs blessures soient considérées d'un même œil. Les débats politiques actuels en Europe qui comparent oppression fasciste et oppression communiste participent de plusieurs politiques : il s'agit d'instrumentaliser l'anticommunisme au service des objectifs économiques néolibéraux, ou, surtout dans les pays Baltes, d'occulter la complicité de la population avec les crimes nazis pendant la guerre. Leur forme n'en dépend pas moins toujours de cette prétention à affirmer la supériorité d'une souffrance sur l'autre. J'ai ainsi un jour entendu le ministre ukrainien des Affaires étrangères déclarer : « Nos souffrances au siècle dernier nous permettent à nous, les Ukrainiens, de très bien comprendre les juifs. » « Ainsi, pendant l'une de ces inutiles famines des années 30, l'Ukraine a perdu sept millions de ses citoyens. » Sept millions contre six — et en une année, seulement ! Le ministre nous suggérerait-il de jeter l'éponge face à un tel score et de reconnaître la victoire de l'Ukraine ?

Mais une victoire sur quoi ? La lutte pour la reconnaissance que Hegel appréhendait comme une tentative de vaincre son ennemi — d'abord dans le combat, ensuite dans la production — n'est plus. La reconnaissance ne s'obtient plus en produisant davantage, mais en souffrant davantage. C'est un renversement désastreux pour tout concept de moralité politique. Ce qui compte n'est pas ce qu'on fait dans le monde, mais ce que le monde vous fait.

Le grand saut, qui a reporté notre attention des héros vers les victimes, est à l'origine une évolution progressive. L'histoire a toujours été écrite par les vainqueurs et les voix des victimes ont notoirement été passées sous silence. Inverser le cours des choses et intégrer les histoires des victimes au récit historique visait à juste titre à réparer pour partie des torts anciens. Si les histoires des victimes exigent notre attention, elles en appellent aussi à notre sympathie et à nos systèmes judiciaires. La culture politique actuelle a raison d'insister : les récits oubliés par le passé doivent recevoir une attention égale. C'est un pas incontestable vers le progrès. La vision du monde d'un survivant des massacres romains ou mongols ne le faisait pas espérer d'autre commentaire qu'un lapidaire « ça arrive ». Quand les esclaves se sont mis à écrire leurs Mémoires, ils ont avancé sur le chemin de la subjectivité et gagné une reconnaissance — et,

lentement mais sûrement, les avantages qui lui sont liés.

Ainsi, la marche vers la reconnaissance des victimes de l'esclavage, des massacres et du colonialisme s'est-elle faite avec les meilleures intentions. Elle faisait partie d'un processus qui admettait que la puissance et le droit ne concordent pas souvent, que des choses terribles arrivent à toutes sortes de gens, et que même si nous n'y pouvons rien, il est néanmoins de notre devoir de nous en souvenir. Le statut de victime devrait constituer une source de légitimation pour les demandes de réparations, aussi compliqué soit-il de définir une limite aux exigences de chacun. Cependant, en réévaluant la place de la victime dans l'histoire, quelque chose de profondément malsain s'est produit. Quand la légitimité se fonde sur ce que le monde vous a fait — sans égard pour ce que vous avez fait dans le monde —, quelque chose tourne mal. Avoir souffert n'est pas une vertu, et n'en génère certainement pas. La vertu n'a rien à voir avec ce qui nous arrive, mais avec ce que nous en faisons. Si nous considérons le statut de victime comme une source de légitimité en soi, nous sommes sur la voie de dissocier tout à fait la légitimité de la vertu.

Je propose ainsi de nous garder d'un attachement excessif aux victimes pour en revenir à un système plus ancien, dans lequel les revendications de légitimité se concentrent sur ce que l'on fait au monde. Pas sur ce que le monde nous fait. Cela ne serait pas, pour les victimes, un retour aux cendres de l'histoire. Pour le héros, en revanche il s'agirait d'un retour sur le devant de la scène. L'une des vertus essentielles du héros est la générosité, de même qu'une certaine humilité prête à admettre le rôle joué par la contingence dans nos vies (*there but for fortune could any of us go*²). Nous pourrions ainsi considérer comme une vertu de nous préoccuper du sort des victimes — sans suggérer qu'il suffit d'en être une pour être vertueux.

2 Citation d'une célèbre chanson, notamment interprétée par Joan Baez.

La traductrice :

Clara Royer (France) est maître de conférence à Paris IV. Également romancière, elle traduit de l'anglais et du hongrois.

✕ Rémy Ourdan

L'héroïsme : une valeur d'aujourd'hui ?

Dans le monde actuel, l'héroïsme est généralement attribué à des personnalités de la société civile, et le plus souvent pacifistes.

Le héros vivant absolu, Nelson Mandela, fut certes un combattant, un militant, un politique, et finalement un président, mais son héroïsme est perçu comme issu de sa sagesse et son pacifisme.

Les héros des dernières décennies (Andrej Sakharov, Vaclav Havel, Desmond Tutu, Aung San Suu Kyi...) sont des dissidents politiques, et des pacifistes.

Pour un reporter, ces "héros" sont les plus séduisants, car ils sont d'emblée positifs et déjà héroïques dans le cœur du public.

Je peux évoquer des centaines de héros civils et pacifistes rencontrés au cours de vingt années de reportages dans les conflits contemporains.

Des dizaines de Sarajéviens assiégés et antinationalistes défendant une société multi-ethnique sous le feu des canons serbes, et des Belgradois défendant l'idée de Sarajevo sous la dictature de Milosevic.

Des Israéliens et des Palestiniens portant des idées nobles destinées à mettre fin à un conflit perçu comme étant inextricable.

Des Afghans, des Irakiens ne sombrant pas dans la folie guerrière, inlassables militants de la paix.

Des Égyptiens, des Libyens et des Syriens pionniers des révoltes arabes pour la liberté et la démocratie.

Pourtant je veux aussi, à contre-courant sans doute des valeurs pacifistes légitimement célébrées aujourd'hui, évoquer les héros combattants.

Les héros combattants ne sont le plus souvent, en tous cas de leur vivant, des héros que pour leur propre camp.

Le général De Gaulle n'était pas un héros pour l'armée allemande. Le général Giap, décédé cette année, n'était pas un héros pour les colonisateurs français ou les guerriers américains. Ils n'étaient pas non plus des saints. Ils sont pourtant des "héros" à leur manière, des figures d'une résistance.

Encore est-il relativement aisé de célébrer l'héroïsme combattant après une victoire, une fois que les médailles ont été distribuées et que la paix est revenue ; il est plus difficile de parler de héros en train de mener une guerre, de faire feu.

Du siège de Sarajevo aux révoltes arabes, je vais évoquer des héros combattants. Des hommes qui ont défendu leur camp, ou qui ont parfois pensé contre leur camp. Des hommes qui, dans la tourmente, ont eu le courage de prendre les armes.

De Jovan Divjak, seul officier supérieur serbe de l'armée yougoslave qui a refusé de bombarder Sarajevo et a défendu la ville assiégée par ses anciens camarades, aux combattants de Benghazi qui, lorsque les tanks et les mitrailleuses de Kadhafi ont tiré sur une foule de protestataires pacifiques, ont osé se lancer à l'assaut d'une caserne de l'armée pour se saisir des armes disponibles et partir sur les routes libérer leur pays d'un tyran.

Les élèves des lycées Charlie Chaplin (Décines),
La Martinière Duchère (Lyon),
Parc Chabrières (Oullins) et Saint-Just (Lyon)
se sont eux aussi penchés sur le thème de la rencontre.

Retrouvez leurs recherches et leur édito sur le blog www.villavoice.fr



L'incertitude : une autre manière de savoir ?

Dimanche 24 novembre | 17h
Hôtel de Région | Lyon

Avec :

Jean-Claude Ameisen France

Patrick Boucheron France

Étienne Klein France

Rencontre animée par :

Adèle Van Reeth

Journaliste à France Culture

Grand témoin :

Laurent Mulot France

Découvrez l'exposition « Les fantômes de la liberté » de Laurent Mulot

Au Plateau / hall de l'Hôtel de Région

Entrée libre et gratuite du mardi au dimanche 11h-19h.

Avec :



Jean Claude Ameisen (France) est professeur d'immunologie à l'Université Paris Diderot. Ses recherches concernent l'origine des phénomènes d'autodestruction cellulaire au cours de l'évolution

du vivant et le rôle de la « mort cellulaire programmée » dans le développement des maladies. Il préside le Comité consultatif national d'éthique.

> *Sur les épaules de Darwin. Les battements du temps* (Les Liens qui libèrent, 2012)



Patrick Boucheron (France), historien, enseigne l'histoire du Moyen Âge à l'Université Paris 1. Membre du comité éditorial de la revue *L'Histoire*, il dirige les *Publications de la Sorbonne*. Son domaine

de recherche est l'Italie médiévale — ses villes, ses princes, ses artistes — mais aussi l'écriture de l'histoire aujourd'hui.

> *L'Entretemps. Conversations sur l'histoire* (Verdier, 2012)

> *Pour une histoire-monde*, avec Nicolas Delalande (Puf, 2013)



Étienne Klein (France), physicien, dirige le Laboratoire de Recherche sur les Sciences de la Matière du CEA. Il a participé à divers grands projets (accélérateur à cavités supraconductrices, grand collisionneur européen du CERN...). Il est membre du Conseil Scientifique de l'Office Parlementaire pour l'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques.

> *Le temps (qui passe ?)* (Bayard, 2013)

Animé par :



Adèle Van Reeth (France), philosophe, est spécialiste de philosophie du Cinéma. Elle anime, depuis 2011, l'émission de radio *Les nouveaux chemins de la connaissances*, sur France Culture. elle collabore également à *Philosophie Magazine*.

Grand témoin :

Laurent Mulot (France) est artiste plasticien. Il s'intéresse à l'articulation entre monde scientifique et monde quotidien. Il a notamment travaillé autour de l'équipement européen de rayonnement synchrotron (ESRF) à Grenoble.

✕ Patrick Boucheron *Chercher la vérité de l'incertitude*

Voici un archéologue. Il vient d'extraire un objet des archives du sol. Cet objet ne vaut pour lui qu'en tant que vestige d'un temps passé ; il lui faut donc le restituer à son histoire. Et pour ce, d'abord, le dater. Tout le travail archéologique consiste alors à passer d'une datation relative (l'objet trouve place dans une stratification, avant tel niveau et après tel autre) à une datation absolue (certains marqueurs, comme par exemple une pièce de monnaie dans un niveau archéologique, fournissent des repères temporels). Par le recours à différentes techniques (depuis l'analyse stylistique de l'objet jusqu'à la mesure de ses propriétés chimiques), l'archéologue cherchera donc à resserrer sa fourchette de datation. Voici désormais un philologue. Lui travaille sur les textes, mais cherche pareillement à rétrécir la marge d'incertitude. Pour dater un document, comme l'archéologue, mais aussi pour l'authentifier. Il utilise pour cela des critères externes : ce parchemin, cette encre, la forme même de cette écriture sont-ils contemporains de la date qu'affiche le document ? Mais aussi des critères internes : tel personnage cité, tel nom de lieu, telles tournures grammaticales — autant d'indices qui peuvent trahir le faussaire.

Le temps sédimenté de l'archéologue, la suspicion méthodique du philologue : tels sont sans doute les deux principaux paradigmes de la méthode historique. Car l'histoire n'est rien d'autre que cela : une méthode, définie à la fin du XIX^{ème} siècle par des savants scrupuleux qui ne s'appelaient pas positivistes, mais cherchaient à fonder la discipline historique sur une morale de l'exactitude garantie par toute une série de procédures construisant un savoir positif sur le passé tel qu'il fut. Le moyen de faire autrement ? Ils peuvent bien se moquer des naïvetés de ces prétendus positivistes, ou feindre de tourner le dos à ce qu'on appelait fièrement l'école méthodique, force est de constater que dans leurs pratiques réelles, les historiens d'aujourd'hui ne font guère autrement : ils tentent, patiemment, de faire reculer l'incertitude sur la connaissance des sociétés passées et, partant, sur le fonctionnement des sociétés actuelles.

Pourtant, on pourrait soutenir que l'histoire est entrée aujourd'hui dans le régime de l'incertitude. Parce qu'elle s'est affaiblie socialement ? Oui, sans doute, même si — et le paradoxe n'est qu'apparent — l'incertitude peut aussi nommer le ressort de son inventivité. S'il m'arrive souvent de plaider pour une "histoire inquiète", c'est parce que je me méfie d'instinct des historiens qui affichent avec trop d'assurance, ou de morgue, leurs certitudes et montent en chaire pour asséner leurs vérités — c'est-à-dire, le plus souvent, celles qu'on attend d'eux. Je sais d'expérience que l'on attend de l'histoire — et notamment dans une relation pédagogique — des éclaircissements, des repères, ou simplement l'explicitation de mécanismes sociaux ou de situations politiques qui pourraient demeurer obscurs. Mais je m'estime aussi satisfait lorsque j'ai troublé mes élèves (ou mes lecteurs) en désorganisant leurs certitudes : ce que l'on croyait assuré, ce qui allait de soi, ce qui était "naturel" — par exemple la manière de nommer les périodes historiques, ou les catégories sociales — devient brutalement étranger, bizarre, singulier. Le rapport entre familiarité et étrangeté s'en trouve désorganisé. C'est cela l'incertain comme principe de recherche — à la fois un moteur de curiosité (être inquiet, c'est se mettre en

mouvement) et un but de recherche — aller chercher l'incertain comme un des régimes de la vérité historique.

Qu'on n'aille toutefois pas croire qu'une telle position mette en doute la capacité du récit historique à produire des vérités socialement efficaces, et nettement distinctes des fictions littéraires. Il ne s'agit nullement de cultiver de manière inconséquente un dandysme du soupçon, visant à déréaliser systématiquement ce qu'on appelle le "réfèrent" — c'est-à-dire le fait que le récit historique renvoie ultimement au passé qui le garantit et lui permet de résister à l'énergie de la fable. Tous les jours, dans l'exercice concret de la recherche, les historiens visent comme on l'a dit à faire reculer la marge d'incertitude. Ils connaissent bien aujourd'hui les dangers politiques et sociaux des théories sceptiques consistant à dissoudre le régime de vérité de la discipline historique dans un textualisme informe et indéterminé. Si je réfléchis personnellement aux rapports entre histoire et littérature, ce n'est pas pour brouiller la frontière entre récit vrai des historiens et fiction des écrivains, mais pour tenter de donner aux historiens les moyens littéraires d'affirmer la différence entre histoire et littérature.

Faut-il alors distinguer l'établissement des preuves, qui exigerait toujours de réduire la marge d'incertitude, de l'interprétation des faits, faisant du principe d'incertitude l'un des moteurs de la compréhension historique ? Pas seulement, car ce serait conférer à l'incertitude le rôle un peu lâche de la marge d'erreur d'un discours savant qui ne serait qu'imparfaitement émancipé des savoirs de la littérature. Produire de l'incertain est peut-être ce qui rapproche le plus la méthode historique des sciences exactes, car cela lui permet de déplacer la frontière entre ce que l'on croit comprendre d'une société et ce que l'on saisit réellement de son fonctionnement. Et dès lors que la frontière se déplace, elle laisse le champ libre à l'expérimentation. Chercher la vérité de l'incertitude revient ainsi à défendre une hygiène de l'étonnement : créer des surprises là où il n'y avait que des certitudes satisfaites, des problèmes quand on ne voyait que des évidences. Par exemple : plutôt que d'aligner scolairement l'interminable litanie des « causes de la Première Guerre Mondiale », présenter la crise des sociétés impériales européennes d'une telle manière que l'entrée en guerre de l'été 14 (re)devienne réellement incompréhensible. Le principe d'incertitude est aussi une manière d'indiscipliner l'histoire, c'est-à-dire de lui permettre un rapport libre, inventif, et pourquoi pas un peu joueur, avec les autres disciplines.

L'incertitude ou le combustible de la recherche

En tant que physicien, l'évocation du mot « incertitude » m'inspire trois sortes de considérations.

La première concerne ce qu'il est culturellement advenu du célèbre « principe d'incertitude de Heisenberg », apparu en 1927 lors de l'élaboration de la physique quantique. Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire qu'il faudrait davantage « partager la science ». Soit. Reste que pour traduire la physique en phrases, il ne suffit pas de déposer ses messages ou ses résultats dans le langage ordinaire, car cela mène en général à leur travestissement, voire à leur trahison. Il faut d'abord effectuer un véritable saut, qui n'a rien à voir avec le saut à la perche où le sauteur, sauf accident, est le même à l'arrivée qu'avant. Le saut dont il est ici question ne peut être un simple déplacement : ce doit être une véritable *transformation*. Il ne s'agit pas de transporter la physique telle qu'elle est dans le langage tel qu'il est, mais de la « métaphoriser », de la traduire en un certain sens, en veillant à ne jamais faire perdre à ses concepts l'étrangeté qu'ils ont par rapport aux notions communes (ce n'est pas un hasard si *metaphora* signifie en grec « déménagement »). L'idée n'est donc pas de vulgariser la physique, mais de la déménager depuis son formalisme d'origine — les équations mathématiques — jusqu'au langage ordinaire.

Cette opération de déménagement est à la fois délicate et essentielle. Délicate parce que les concepts de la physique sont encore plus fragiles que la porcelaine, de sorte que si on ne prend pas de précautions, on les casse. Essentielle parce que cette opération est un enjeu éthique : dès lors que notre façon de dire les choses détermine notre façon de les penser, si nous les disons mal, nous les penserons mal : nous ferons dire à la physique ce qu'elle ne dit pas et nous ne lui ferons pas dire ce qu'elle dit. Il faut donc travailler sérieusement à bien la comprendre et à bien la dire.

La question que je voudrais poser est donc la suivante : avons-nous bien su « déménager » le principe d'incertitude de Heisenberg ? En général, on le résume en disant qu'on ne peut pas connaître simultanément la position et la vitesse d'une particule quantique. Ce qui sous-entend que toute particule aurait une vitesse et une position bien définies, mais que la « méchante » physique quantique nous empêcherait de les connaître simultanément... Or, le formalisme de la physique quantique dit tout à fait autre chose : selon lui, une particule quantique n'est jamais un corpuscule, et elle ne peut donc se voir attribuer les propriétés — une vitesse et une position — que la physique classique attribuait à ce type d'objets. Ce *mal dit*, qui fut peut-être aussi un *mal entendu*, a eu des conséquences philosophiquement désastreuses. À cause de lui, on répète à l'envi que le monde quantique serait un monde « flou » ou bien que la physique quantique limiterait notre pouvoir de connaître... Bref, on en est venu à croire que la physique quantique aurait non pas changé la nature des objets physiques, mais seulement notre capacité à les connaître... Cela constitue un joli contresens. Car ce que dit la physique quantique, ce n'est pas que les objets quantiques sont des objets classiques aux propriétés incertaines, mais qu'ils sont d'autres sortes d'objets que les objets classiques...

Malheureusement, une fois qu'une erreur s'est ainsi enkystée dans le langage commun, elle y prend ses aises et gagne en puissance. Alors je veux voir dans cette histoire une morale, qui est celle-ci : quand il s'agit de mettre en mots la physique contemporaine, il est important de bien choisir son entreprise de déménagement...

Mon second point concerne le lien dialectique que l'incertitude établit en science entre l'ignorance et la connaissance. Ignorer qu'on ignore, ce n'est pas savoir. C'est même ne pas savoir du tout. Savoir qu'on ignore, c'est vraiment savoir, car cela suppose de savoir tout ce qui est su, et donc d'être capable de détecter les trous dans la connaissance, de déceler ses manques, ses incertitudes et ses lacunes. Croire savoir sans savoir, telle est en somme la vraie pathologie du savoir. C'est pourquoi l'ignorance est la grande affaire des grands savants, plutôt que celle des ignares : savoir ignorer, ce n'est pas ignorer le savoir, mais savoir ce qu'il ne contient pas, et constamment l'inquiéter. En somme, c'est faire de la science.

De nouveaux savoirs peuvent ainsi accroître l'ignorance : grâce à une découverte, on comprend qu'on ne savait pas qu'on ne savait pas et, d'un coup, les perspectives changent, l'horizon de la connaissance se reconfigure, et des révolutions deviennent envisageables, voire nécessaires. Elles s'accompagnent d'hésitations, de fulgurances, d'emballements, d'erreurs qui, parfois, ouvrent des perspectives si fécondes que le bilan rétrospectif qu'on peut en faire est ambivalent. Ainsi, à la fin des années 1920, la thèse selon laquelle l'électron et le proton suffisaient à rendre compte de la totalité de la matière était acceptée par presque tous les physiciens de premier plan, Einstein en tête. Mais les années qui suivirent ne cessèrent de leur donner tort : de nouvelles particules furent détectées les unes après les autres, quasiment à une cadence d'essuie-glace.

Aujourd'hui, alors même que plusieurs centaines de particules ont été découvertes grâce aux accélérateurs et aux collisionneurs de particules, les physiciens viennent de comprendre qu'ils ignorent la nature des éléments principaux du mobilier ontologique de l'univers : grâce à des observations astrophysiques permettant notamment de déterminer la densité moyenne de l'univers, ils ont constaté que la matière telle qu'ils la connaissent ne constitue qu'une part très faible du contenu de l'univers, et que tout le reste leur échappe... Ils savent qu'ils ne savent pas et, bien sûr, cette connaissance certaine qu'ils ont de leur ignorance devient source de motivation pour de nouvelles recherches. L'incertitude agit ainsi comme une force motrice qui dope la dynamique des savoirs en construction.

Troisième et dernier point, de portée plus générale : l'incertitude, qui me paraît avoir toujours été le lot de la condition humaine, devient aujourd'hui l'élément fondamental de la relation entre la société et le monde scientifique et technique. Nous comprenons que nous ne pouvons pas connaître à l'avance toutes les conséquences de nos actes : « L'homme sait assez souvent ce qu'il fait », avertissait Paul Valéry, « mais il ne sait jamais ce que fait ce qu'il fait. » D'où une sorte d'effroi collectif qui conduit désormais à la valorisation de l'incertitude comme défiance par rapport à ce que l'on sait ou fait, au point que l'idée d'une absence de maîtrise de l'innovation en vient à remplacer l'idée d'un progrès qui serait toujours positif.

Cette tendance, qui a ses raisons, mériterait toutefois d'être inquiétée par le retournement de l'argument qui l'alimente : nous ne savons pas non plus ce que fera ce que nous n'aurons pas fait...

+++

Exposition « Les fantômes de la liberté » de Laurent Mulot

Au Plateau / hall de l'Hôtel de Région

Entrée libre et gratuite du mardi au dimanche 11h-19h.

> Visite en compagnie de l'artiste le dimanche 24 novembre à l'issue de la table ronde sur « L'Incertitude »

> La Nième Compagnie vous invite à suivre des visites contées de l'exposition le dimanche 24 novembre (13h - 14h30 / 16h - 17h / 18h30 - 19h30) avec les comédiens Renée Dutraive, Pomone Epoméo, Martine Larivière, Brigitte Molto, Michel Nebout, Brian Porter, Narimane Radhoun et Sophie Rellay.

Les élèves du lycée Germaine Tillion (Sain Bel)
se sont eux aussi penchés sur le thème de la rencontre.

Retrouvez leurs recherches et leur édito sur le blog www.villavoice.fr



Discrimination positive, égalité et justice sociale

Dimanche 24 novembre | 20h
Hôtel de Région | Lyon

Avec :
Pierre Birnbaum France
Randall Kennedy États-Unis

Rencontre animée par :
Sylvain Bourmeau
Journaliste à *Libération*

En partenariat avec



Sous la présidence d'honneur de
Jean-Jack Queyranne Président du Conseil
régional Rhône-Alpes, Ancien Ministre

Avec :



Pierre Birnbaum (France), historien et sociologue, est professeur émérite de sociologie politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'IEP de Paris. Il est spécialiste de l'histoire des Juifs de France et a notamment travaillé sur l'affaire Dreyfus. Il publie cette année un livre sur l'interdit alimentaire.

> *La République et le Cochon* (Seuil, 2013)



Randall Kennedy enseigne le droit à l'Université de Harvard. Il est membre du barreau du district de Columbia, de la Cour Suprême des États-Unis, de l'Académie Américaine des Arts et des Sciences et de l'Association Américaine de Philosophie. Il est l'auteur de nombreux articles et de trois ouvrages publiés aux éditions Pantheon Books aux États-Unis : *Nigger: The Strange Career of a Troublesome Word* (2002), *Race, Crime, and the Law* (récompensé par le prix Robert F. Kennedy Book Award, 2002) et vient de publier en anglais

> *For Discrimination: Race, Affirmative Action, and the Law* (Pantheon, 2013) - non traduit

Animé par :



Sylvain Bourmeau (France) est journaliste, directeur adjoint de la rédaction de *Libération* et producteur de l'émission « La Suite dans les idées » sur France Culture. Auparavant, il a été directeur adjoint des *Inro-*

kruptibles et participé au lancement de *Mediapart*.

Les élèves des lycées Georges Brassens (Rive de Gier),
Aiguerande (Belleville-sur-Saône),
Saint-Exupéry (Lyon) et Pierre Brossolette (Villeurbanne)
se sont eux aussi penchés sur le thème de la rencontre.

Retrouvez leurs recherches et leur édito sur le blog www.villavoice.fr

Lors de sa campagne électorale de 2012, François Hollande propose de retirer le terme de « race » de la Constitution de 1958 dont l'article premier stipule que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Il déclare alors, « il n'y a pas de place dans la République pour la « race » ». Ce projet de modifier la Constitution demeure actuel : en supprimant le mot, on estime pouvoir abolir la chose en mettant ainsi un terme au racisme. Dans le même sens, alors que celui-ci est toujours plus présent dans la société française, comme le montrent les injures proférées à l'égard du ministre de la Justice, Madame Christiane Taubira, l'Assemblée nationale adopte, le 16 mai 2013, une proposition de loi destinée à ôter le mot « race » des textes de loi, en particulier, du Code pénal.

La tradition républicaine propre à l'exceptionnalisme de la société française repose, en effet, sur une conception de l'espace public considéré comme homogène, uniforme, rassemblant des citoyens dépourvus d'identité propre, ayant limité le domaine de leurs valeurs personnelles au seul domaine privé. Elle implique la non-reconnaissance des groupes sociaux, des corporations, des patois, des ethnies ou encore, *a fortiori*, des races. La souveraineté nationale est envisagée comme indivisible et, de nos jours encore, le Conseil constitutionnel refuse de reconnaître l'existence de groupes minoritaires. S'il indique, en 1988, que « le principe d'égalité ne s'oppose ni à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes, ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport avec l'objet de la loi qui l'établit », il vise essentiellement des discriminations de nature territoriale qui, en effet, ont force de loi aussi bien en métropole avec les ZEP qu'en Corse, en Polynésie ou encore dans les départements d'outre-mer, en rapport avec les seules caractéristiques socio-professionnelles de leurs habitants (chômage, type de diplômes, de logements etc.). La création d'un mode d'accès à l'Institut d'Études politiques ouvert à des élèves issus des Zones d'Éducation Prioritaire est conforme à de telles considérations. La « race » n'est jamais mentionnée, ce vocable demeure banni du droit français. Même si, dans les faits, comme dans l'exemple des ZEP, ce sont des populations spécifiques fréquemment originaires de l'immigration qui sont concernées par de telles dispositions, ce sont toujours les seules inégalités socio-économiques qui viennent justifier de telles pratiques. L'espace public à la française n'est supposé être traversé que par des conflits de classes ou encore d'identités religieuses. C'est la laïcité qui suscite les divergences les plus graves, pas la race présumée inexistante. Cette laïcité nécessite d'ailleurs bien des accommodements favorables au respect des diversités religieuses et, en particulier, des mesures étatiques propres à institutionnaliser un Islam qui n'a pas bénéficié des interventions légitimes antérieures à la loi de 1905.

Il ne semble pas, dès lors, que l'on puisse considérer que ces pratiques constituent l'équivalent fonctionnel de l'*affirmative action* à l'américaine, laquelle repose explicitement sur la notion de race. En France, ce vocable a été utilisé surtout par l'extrême droite nationaliste qui cherche dans la biologie le facteur justifiant l'exclusion. D'Arthur de Gobineau à Vacher de Lapouge, Jules Soury ou Maurice Barrès et bien d'autres jusqu'à des auteurs plus respectables et républicains que ce courant influence comme André Siegfried, on brandit la race pour exclure les Juifs ou encore légitimer les conquêtes coloniales. À l'époque contemporaine, Vichy incarne le triomphe de la race. Dès lors, le modèle français diverge radicalement, quelles que soient leurs ressemblances, de l'exemple américain fondamentalement pluraliste, soucieux de diversité raciale ou ethnique et religieuse, et dont les efforts visant à instaurer davantage de justice passent par une forme de multiculturalisme légitimé par des théoriciens aussi divers que Charles Taylor, Michael Walzer ou Will Kymlicka, tous adversaires farouches de l'universalisme à la française considéré comme homogénéisateur et quasiment totalitaire.

Dans cette société marquée encore par les suites de l'esclavage et de la Guerre civile, la « persistance de la démarcation de couleur » implique, pour Randall Kennedy, la nécessité de se déclarer, de nos jours encore, « pour la discrimination », une discrimination au fondement ouvertement racial. Sans détour, à ses yeux, l'*affirmative action* consiste en « un effort collectif pour faire face à un problème social essentiel : celui du traumatisme permanent de la division raciale des États-Unis ». Pour lui, l'appartenance de classe doit être davantage prise en compte mais il importe surtout de soutenir « l'*affirmative action* raciale » dont certains tentent de masquer la nature réelle. De manière émouvante, Kennedy estime que l'accent sur les injustices sociales de même que la vision méritocratique pure et dure que favorise souvent la gauche américaine, demeurent insuffisants tant la race reste la barrière la plus profonde. Dans cet esprit, même si elle risque de stigmatiser ses bénéficiaires, l'*affirmative action* raciale reste indispensable car elle assure une diversité de compétences et répare des torts ayant une lointaine origine historique, elle met un terme à des souffrances, des dénis de soi qui pèsent aujourd'hui encore sur les noirs américains. Pour lui, son coût ne saurait être négligé, celui des stigmates que portent longtemps ses bénéficiaires comme celui de la douleur des « blancs » qui s'estiment individuellement lésés mais, dans cette perspective, les avantages l'emportent qui autorisent la construction d'une société collective plus juste.

La France, que Randall Kennedy considère comme la société la plus hostile à l'*affirmative action* ainsi définie, demeure une société qui reste attachée aux vertus de la méritocratie républicaine même si nombre de sociologues ont montré les graves limites de ce processus de répartition des emplois ; les États-Unis ont, quant à eux, mis en place, particulièrement à l'université, une *affirmative action* raciale, de plus en plus contestée de nos jours par la Cour suprême, qui permet l'éclosion rapide d'élites noires issues surtout des classes moyennes. Les deux modèles ne se rapprochent donc guère, sauf à vouloir promouvoir à tout prix, comme effet d'annonce, un « préfet musulman ». La société française reste encore confiante dans les efforts des hussards noirs de la République, ces fonctionnaires de l'école

publique soucieux de promouvoir, comme autrefois, les élites issues des milieux populaires, quels qu'ils soient. Reste que l'État républicain perd de son lustre et de sa capacité à instaurer un réel degré de justice entre tous ses citoyens. Si le recours à l'*affirmative action* raciale à l'américaine demeure incompatible avec sa logique universaliste, l'urgence n'en est pas moins réelle d'imaginer des processus de recrutement assurant une mobilité sociale pour tous comme base légitime de l'intégration nationale.

✕ Randall Kennedy

Discrimination positive, égalité et justice sociale

Traduit de l'anglais (États-Unis) par David Vaclair

Je soutiens les politiques qui, dans un cadre raisonnable, viennent en aide à des membres de minorités raciales confrontés à des situations de sélections sévères, comme, par exemple, le recrutement à l'entrée de certains lycées et de certaines universités. Ces politiques sont connues sous le nom de « discrimination positive ». Elles revêtent des formes diverses. Certains programmes de discrimination positive sont légers : ils n'offrent qu'un avantage limité aux minorités raciales dont les résultats sont équivalents à ceux des candidats blancs. Plus la part de discrimination positive est importante, plus celle-ci sera sujette à controverse. Je ne suis pas favorable à certaines discriminations positives stupides, celles qui, par exemple, permettent à leurs bénéficiaires d'obtenir des promotions trop rapides ou inadaptées : très insuffisamment préparés, ils se retrouvent ainsi dans des situations qui les exposent trop aisément à l'échec. Mais je soutiens les programmes de discrimination positive sensés, dans la mesure où ils offrent un appréciable coup de pouce à des personnes appartenant à des minorités qui, sans traitement spécial, dépériraient pour un temps intolérablement long dans la frange inférieure de la société américaine.

Il existe plusieurs justifications valables à la pratique d'une discrimination raciale positive dans une société qui a longtemps été une « pigmentocratie » : les blancs étaient privilégiés et les gens de couleur opprimés. La discrimination positive peut aider à soigner les cicatrices débilantes laissées par les injustices raciales du passé — des cicatrices (telles que la carence en éducation) qui handicapent les minorités raciales lorsqu'elles cherchent à entrer en compétition avec des blancs qui n'ont jamais connu la subordination raciale. La discrimination positive peut également aider à combattre les mauvais comportements liés à des problèmes de races. De fait, il existe aux États-Unis toute une batterie de lois censées protéger la population des atteintes racistes. Mais il est notoire que ces lois ne sont pas suffisamment appliquées. Porter plainte devant un tribunal est une tâche compliquée, onéreuse, et qui réclame beaucoup de temps. De plus, il faut avoir connaissance des lois avant d'avoir l'idée de porter plainte. Souvent, les atteintes racistes sont insidieuses : les victimes ne se rendent pas forcément compte qu'il s'agit d'atteintes répréhensibles, et parfois ne le soupçonnent même pas. Dans la mesure où les minorités raciales sont confrontées à un vent contraire constant de préjugés raciaux, une politique de discrimination positive peut se justifier en tant que prophylaxie : il ne s'agit pas d'exercer une « préférence » de tel sur tel autre, mais d'intervenir en amont pour rétablir un petit peu d'égalité dans une compétition qui serait sinon totalement inéquitable.

La troisième raison d'être de la discrimination positive est aussi celle qui est le plus souvent évoquée de nos jours en Amérique, surtout lorsqu'on parle des admissions au lycée : les efforts spécifiques faits pour assurer la présence des minorités raciales rendent possible l'existence de campus racialement hétérogènes, dans lesquels les étudiants comme les

enseignants peuvent apprendre des expériences et des perspectives de gens différents d'eux-mêmes. L'idée est la suivante : la diversité raciale est un atout pour la pédagogie.

Comme toutes les politiques sociales, la discrimination positive a des coûts. J'en citerai simplement deux. La discrimination positive autorise beaucoup d'observateurs à dévaluer les réalisations des minorités raciales, dans la mesure où ils les suspectent de devoir celles-ci, en moins en partie, aux préférences raciales et non exclusivement aux mérites individuels des personnes en question. Deuxième coût important : le ressentiment chez les blancs qui, déçus, attribuent leurs échecs à la préférence raciale accordée à leurs concurrents de couleur.

En aucun cas nous ne devons permettre que la discrimination en faveur des minorités raciales poursuive un but pernicieux : placer les blancs dans une position subalterne, leur exprimer du mépris, ou signifier que l'on croit à leur infériorité. Si des blancs se retrouvent désavantagés suite à la mise en œuvre de programmes de discrimination positive, ils sont en droit de se plaindre et de s'affirmer victimes de « discrimination inversée ». Cependant, telle qu'elle est pratiquée habituellement en Amérique, la discrimination positive n'est pas motivée par la volonté de causer du tort aux blancs, mais bien par des objectifs légitimes : promouvoir la diversité, aller à l'encontre de préjugés en exercice, réparer les effets toujours actuels des atteintes raciales passées. La discrimination raciale positive, s'étant donné de tels objectifs, ne peut aller sans certains coûts. Cependant, durant les quarante dernières années, aux États-Unis, les bénéfices qui en ont été retirés ont clairement dépassé ceux-ci.

Le traducteur :

David Vauclair enseigne les sciences politiques à Paris après des études en France et au Canada. Auteur de plusieurs essais, il traduit de l'anglais.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

| | | | | | |
|---|-------------|-----------------------------|------------------------|---|---------|
|  | 11H-12H30 | Musée des Beaux-Arts - Lyon | Rencontre - Exposition | Les antiquités du Musée des Beaux-Arts vues par l'historien Vincent Azoulay | gratuit |
|  | 11H-13H | Hôtel de Région | Débat | Interroger l'autisme Caroline Eliacheff, Angela Sirigu | gratuit |
|  | 14H30-16H30 | Hôtel de Région | Débat | L'héroïsme : une valeur d'aujourd'hui ? Vincent Azoulay, Susan Neiman, Rémy Ourdan | gratuit |
|  | 17H-19H | Hôtel de Région | Débat | L'incertitude : une autre manière de savoir ? Jean-Claude Ameisen, Patrick Boucheron, Etienne Klein | gratuit |
|  | 20H-22H | Hôtel de Région | Débat | Discrimination positive, égalité et justice sociale Randall Kennedy, Pierre Birnbaum | gratuit |

Votre libraire pour ces rencontres :
Le Bal des Ardents | 17 rue Neuve | Lyon 1^{er}

Prolongez le débat, postez vos commentaires sur
www.villavoice.fr

X Le Blog

de la Villa Gillet
en partenariat avec Rue89Lyon et le master journalisme de l'IEP de Lyon

Retrouvez-y aussi :
les articles des lycéens des Académies de Lyon et de Grenoble,
les réponses des invités du festival,
des chroniques, reportages et interviews des étudiants rhônalpins...



Rendez-vous du 17 au 30 novembre 2014 pour la 3^{ème} édition de *Mode d'emploi*

La Villa Gillet souhaite mieux vous connaître !

Merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire, conçu par les étudiants du master SECI de l'IEP de Lyon, qui pourra vous être distribué.

La Villa Gillet est subventionnée par la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, le Centre national du livre, et bénéficie de l'aide des services culturels du Ministère des Affaires Étrangères. Liste complète des partenaires de Mode d'Emploi dans le programme du festival.

